

l'institut

Expertise & formation territoriale

Votre centre de **formation** spécialisé dans la thématique des **collectivités territoriales**.

Les formations de l'Adico sont :



Reconnues par les
collectivités



Certifiées
«DataDock»



Complètes et
suivies



Adaptées à
l'actualité



PARCOURS INITIAL 2021

Vous venez de recruter de nouveaux agents administratifs au sein de votre collectivité ? Vous venez d'être recruté en collectivité et c'est votre premier poste ?

L'Adico propose d'accompagner vos agents en poste depuis moins d'un an dans le cadre de leur prise de fonction afin de favoriser la réussite de ce changement et d'être opérationnel rapidement sur les tâches quotidiennes.

PROGRAMME

INTÉGRATION DE VOS MISSIONS

0.5 jour

- La commune et son environnement territorial
- Approche du fonctionnement d'une collectivité

FINANCES ET COMPTABILITÉ

2.5 jours (dont 1 jour de logiciel)

- Principe d'exécution des dépenses et recettes (qu'est-ce qu'une liquidation comptable)
- Le plan comptable
- Les différents documents budgétaires
- Gestion des engagements juridiques et comptables
- Pièces à joindre à toutes écritures avant transmission en trésorerie

GESTION DES SALAIRES

2 jours (dont 0.5 jour de logiciel)

Structure de la paie :

- Identification de chaque partie
- Éléments obligatoires sur la fiche de paie
- Affectation du profil correspondant
- Cadre administratif et juridique

Éléments de la rémunération brute :

- Salaire de base
- Le supplément familial de traitement

- La NBI
- Heures supplémentaires et heures complémentaires
- Régime indemnitaire
- Avantages en nature
- Congés payés

Organismes sociaux :

- Définition et déclarations
- URSSAF
- Caisses de retraite
- Déclaration des charges sociales

ÉLECTIONS ET GESTION DES ADMINISTRÉS

2.5 jours (dont 1 jour de logiciel)

- Répertoire électoral unique, gestion des électeurs
- Rôle de la commission de contrôle des listes électorales
- Recensement citoyen
- La rédaction des actes de l'état civil

FORMALISME DES ACTES ADMINISTRATIFS

0,5 jour

- Rédaction des délibérations et des arrêtés
- La motivation des actes
- Publication des actes
- La transmission au contrôle de légalité
- Le procès-verbal et le compte-rendu des séances du conseil municipal

Remise des attestations de réussite en fin de journée

Le de l'Institut

En fonction de la réglementation et de l'actualité, nous vous proposons des formations sur des thèmes adaptés. Les formations du parcours initial sont certifiées DataDock, nous délivrons une attestation de réussite.

Marchés publics, finances, répertoire électoral unique, ressources humaines, urbanisme, RIFSEEP, prélèvement à la source...



L'Adico c'est aussi :

Accompagnement

Si vous avez un projet autour d'un sujet pour lequel vous avez besoin d'aide.

Communication

Si vous avez une envie de diffuser de l'information et que vous n'avez pas le temps de vous en occuper.

E-Administration

Si vous voulez gagner du temps et passer au tout numérique facilement et sereinement.

Équipement

Si vous manquez de matériel accessible et adaptable pour mener à bien vos projets numériques.

Personne à contacter : Gaëlle Lorthios



ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
ET L'INNOVATION NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS

Adico - PAE du Tilloy - 5 rue Jean Monnet
BP 20683 - 60006 Beauvais Cedex
www.adico.fr - Téléphone : 03 44 08 40 40 - institut@adico.fr
N° de déclaration d'activité : 22.60.02419.60